

**MAIRIE DE PEYMEINADE****EXTRAIT**
du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 9 avril 2025
19H00

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	28

OBJET : Adoption du budget primitif 2025

Le Conseil Municipal de la commune de Peymeinade, dûment convoqué le 26 mars 2025, s'est réuni le mercredi 9 avril à 19 heures 00 en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

PRÉSENTS : M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - Mme Catherine SEGUIN - M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine LE ROLLE - M. Michel DISSAUX - Mme Aleth CORCIN - M. Pierre FAURET - Mme Andrée MARCKERT - M. Jean-Luc FRANÇOIS - Evelyne HIRELLE - M. Emmanuel REDA - M. Gilles CHIAPPELLI - M. Christian LEBEGUE - Mme Odile DESPLANQUES - M. Pierre-François DERACHE - Mme Mireille JEUDY - Mme Patricia DI SANTO - M. Joseph MATTIOLI - M. Eric VIDAL - M. Didier MOUTTÉ - Mme Audrey MOUTTÉ.

ABSENTS EXCUSES SANS POUVOIR : M. Yann GAMAIN.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme Huguette LACROIX - M. Christian PERTICI - M. Jean-Michel BATTISTI - Mme Fabienne WALLON - Mme Laetitia INNOCENTI - Mme Clarisse PIERRE - Mme Sophie PERCHERON.

POUVOIRS DE : Mme Huguette LACROIX à Mme Aleth CORCIN - M. Christian PERTICI à Mme Andrée MARCKERT - M. Jean-Michel BATTISTI à M. Pierre FAURET - Mme Fabienne WALLON à M. Michel DISSAUX - Mme Laetitia INNOCENTI à M. Pierre-François DERACHE - Mme Clarisse PIERRE à M. Marc BAZALGETTE - Mme Sophie PERCHERON à M. Eric VIDAL.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Pierre-François DERACHE.

DOMAINE / THEME : FINANCES

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

SYNTHÈSE

La présentation du budget primitif 2025 fait suite au débat d'orientation budgétaire, qui s'est tenu lors de la séance du Conseil Municipal du 05 mars 2025.

Le budget 2025 est équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à 10 100 000 €
- En section d'investissement à 8 516 000 €

Conformément aux dispositions en vigueur, le contenu du budget ainsi que les annexes sont présentés dans le rapport détaillé joint à la présente.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal de voter le projet de budget primitif de la Commune pour l'année 2025.

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L1612-1 à L1612-20 et L2311-1 et suivants relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

Vu l'instruction M57 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

Vu le Rapport d'Orientations Budgétaires 2025 acté par délibération du Conseil Municipal n°DEL2025-011 en date du 05 mars 2025 ;

Vu la délibération n° DEL2025_021 du 09 avril 2025 approuvant l'affectation des résultats de l'année 2024 ;

Vu la maquette budgétaire transmise à l'ensemble des conseillers municipaux, accompagnée de la note de présentation brève et synthétique prévue à l'article L2313-1 du CGCT ;

Vu l'avis rendu par la commission des finances en date du 24 mars 2025.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 ;

Considérant que la présentation de ce budget primitif fait suite au débat d'orientation budgétaire qui s'est régulièrement tenu lors de la séance du Conseil Municipal du 05 mars 2025 ;

Considérant que le budget primitif 2025 est voté après adoption du compte financier unique 2024 et affectation des résultats de l'année 2024 ;

Considérant que la Commune a décidé de voter son budget par chapitre, et que celui-ci est présenté par nature et assorti d'une présentation croisée par fonction, avec définition d'opérations en investissement, en conformité avec l'instruction M57 ;

Considérant que les propositions budgétaires peuvent se résumer comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		
Chapitre	Libellé du chapitre	Montant proposé en 2025
011	Charges à caractère général	2 391 860,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 850 000,00 €
014	Atténuations des produits	186 600,00 €
65	Autres charges de gestion courante	726 300,00 €
66	Charges financières	129 400,00 €
67	Charges exceptionnelles	39 100,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	28 740,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 352 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	150 000,00 €
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	598 000,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		748 000,00 €
TOTAL DEPENSES		10 100 000,00 €
Recettes		
Chapitre	Libellé du chapitre	Montant proposé en 2025
013	Atténuations de charges	15 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 011 940,00 €
73	Impôts et taxes	772 630,00 €
731	Fiscalité locale	6 553 300,00 €
74	Dotations, subventions et participations	668 160,00 €
75	Autres produits de gestion courante	67 300,00 €
77	Produits exceptionnels	526,42 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 088 856,42 €
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	97 440,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté de l'année n-1	913 703,58 €
TOTAL RECETTES		10 100 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses				
Chapitre	Libellé	Crédits nouveaux 2025	Restes à réaliser 2024	Montant total proposé en 2025
20	Immobilisations incorporelles	56 200,00 €	38 010,00 €	94 210,00 €
204	Subvention d'équipement versée	7 000,00 €		7 000,00 €
26	Participations, créances rattachées à ces participations	0,00 €		0,00 €

Dépenses d'équipements individualisées en opération		3 086 660,12 €	1 105 089,88 €	4 191 750,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00 €		10 000,00 €
13	Subventions d'investissement reçues	15 800,00 €		15 800,00 €
16	Emprunt et dettes assimilées	524 800,00 €		524 800,00 €
27	Autres immobilisations financières	125 000,00 €		125 000,00 €
45x1	Total des opérations pour compte de tiers	0,00 €		0,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		3 825 460,12 €	1 143 099,88 €	4 968 560,00 €
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	97 440,00 €		97 440,00 €
041	Opérations patrimoniales	3 450 000,00 €		3 450 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 547 440,00 €	0,00 €	3 547 440,00 €
TOTAL DES DEPENSES		7 372 900,12 €	1 143 099,88 €	8 516 000,00 €

Recettes				
Chapitre	Libellé	Crédits nouveaux 2025	Restes à réaliser 2024	Montant total proposé en 2025
10	Dotations, fonds divers et réserves (TLE + FCTVA)	244 374,24 €		244 374,24 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 120 000,00 €		1 120 000,00 €
13	Subventions d'investissement reçues	749 000,00 €	34 000,00 €	783 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €		0,00 €
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €		0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €		0,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €		0,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €		0,00 €
45x2	Total des opérations pour compte de tiers	0,00 €		0,00 €
Total des recettes réelles d'investissement		2 113 374,24 €	34 000,00 €	2 147 374,24 €
021	Virement de la section de fonctionnement	150 000,00 €		150 000,00 €
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	598 000,00 €		598 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	3 450 000,00 €		3 450 000,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 198 000,00 €	0,00 €	4 198 000,00 €
001	Excédent d'investissement reporté n-1	2 170 625,76 €		2 170 625,76 €
TOTAL DES RECETTES		8 482 000,00 €	34 000,00 €	8 516 000,00 €

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- **D'ADOPTER** le projet de budget 2025 selon les chapitres budgétaires et le total par section qui lui est présenté et de l'**ARRÊTER**, ainsi que l'ensemble des annexes, tel que joint à la présente délibération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à engager et liquider les dépenses et recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus ;
- **D'ADRESSER** la présente délibération et le budget à Monsieur le Sous-Préfet de Grasse et Monsieur le Comptable Public de Grasse.

VOTE :

POUR : 22

M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - Mme Catherine SEGUIN - M. Marc BAZALGETTE (2) - Mme Catherine LE ROLLE - M. Michel DISSAUX (2) - Mme Aleth CORCIN (2) - M. Pierre FAURET (2) - Mme Andrée MARCKERT (2) - M. Jean-Luc FRANÇOIS - Evelyne HIRELLE - M. Emmanuel REDA - M. Gilles CHIAPELLI - M. Christian LEBEGUE - Mme Odile DESPLANQUES - M. Pierre-François DERACHE (2) - Mme Mireille JEUDY.

CONTRE : 6

Mme Patricia DI SANTO - M. Joseph MATTIOLI - M. Eric VIDAL (2) - M. Didier MOUTTÉ - Mme Audrey MOUTTÉ.

Peymeinade, le 9 avril 2025

Le Maire,
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE

Le Secrétaire de séance,
Pierre-François DERACHE



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Derache', written in a cursive style.